

POLITIQUE QUALITE ET ENVIRONNEMENT DE LA SEMIS

Depuis sa création en 1983, la SEMIS, Société d'Economie Mixte des Saintes Maries de la Mer, est chargée de mettre en valeur les atouts de la ville et de développer les activités touristiques de la station. La SEMIS se mobilise au quotidien pour valoriser et préserver les richesses naturelles de la commune et participe à la mise en œuvre du projet de territoire en particulier sur la dimension transition écologique et énergétique. Elle se positionne en tant qu'acteur de référence de la Région Sud pour un tourisme durable.

Nous avons la chance de vivre en Camargue, au bord de la Mer Méditerranée. La Camargue est une immense plaine couplée à des étendues d'eau douce située entre les deux bras du Rhône. Le Petit Rhône qui bifurque vers l'ouest et le Grand Rhône qui s'oriente vers l'est forment ainsi le delta du Rhône délimité par la Mer Méditerranée au sud. Ce delta est la plus grande zone humide de France et figure parmi les quatre plus grands deltas d'Europe. La Camargue s'étend sur 85 000 ha de terres sauvages, dont 25 000 ha sont des terres cultivées, essentiellement des rizières. Il est donc primordial de préserver ce joyau naturel et cette biodiversité foisonnante.

Les équipements touristiques gérés par la SEMIS, situés au cœur du village des Saintes Maries de la Mer, font partie intégrante du Parc Naturel Régional de Camargue (PNRC). Pour maintenir un équilibre entre ce milieu naturel riche, propice à l'avifaune et l'agriculture, et les activités humaines, industrielles et touristiques du littoral méditerranéen, le PNRC a été créé en 1970. Le parc s'étend sur 101 000 ha et 3 communes, Arles, Port Saint Louis du Rhône et la totalité de celle des Saintes Maries de la Mer. Il fait partie des sites NATURA 2000.

Ces milieux naturels sont en danger. Nous sommes en 2023 et maintenant parfaitement informés des enjeux du territoire. Comment œuvrer pour que nos enfants et petits-enfants puissent continuer à avoir la même chance que nous ? Cela passe en premier lieu par une prise de conscience au quotidien de l'impact des activités humaines sur la planète.

La SEMIS, par son ADN, ses valeurs et son positionnement de 1^{er} opérateur économique des Saintes Maries de la Mer, participe à la mise en œuvre des projets de territoire, à la fois à l'échelle communale et de l'agglomération, mais également du grand territoire à l'échelle du Département et de la Région. En collaboration, entre autres avec les écogardes du PNRC, la SEMIS organise également sur ses différents sites des actions de sensibilisation auprès des enfants et des adultes. Des animateurs mènent régulièrement des ateliers et des moments à thème comme la collecte de déchets et échangent autour des comportements éco-responsables. Ces événements ouverts au public sont relayés auprès des touristes et habitants, grâce au fort potentiel de communication de la SEMIS et de ses partenaires.

Ainsi, la SEMIS s'est engagée dans une démarche d'amélioration continue des infrastructures dont elle a la gestion et d'adaptation des services pour répondre au mieux aux besoins des usagers tout en maintenant des objectifs ambitieux en termes de transition écologique et énergétique. Pour ce faire, une feuille de route exigeante, ambitieuse et concrète pour un tourisme durable et soucieux de son environnement a été élaborée. Elle formalise pour chacun des équipements touristiques gérés par la SEMIS, l'état des lieux, les enjeux et les solutions qui s'offrent à la SEMIS en analysant leur pertinence dans le contexte camarguais. Ce plan guide traite de l'ensemble des dimensions de la transition écologique et énergétique à savoir les économies d'énergies et d'eau, la production locale d'énergies renouvelables (photovoltaïque, houlomotrice, hydrolienne, ...), la mobilité décarbonée, la réduction et le tri des déchets, la préservation et le développement de la biodiversité, les labels et certifications engageantes et la sensibilisation et l'éducation des salariés et du grand public. Cette étude a pour but d'aider le maître d'ouvrage à affiner son Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) et à définir sa stratégie en la matière.

Ses effets seront visibles sur l'ensemble des équipements gérés directement ou indirectement par la SEMIS qu'ils soient bénéficiaires ou non : le port, les deux campings, l'office de Tourisme, le relais culturel, la terrasse panoramique au-dessus de l'église et les parkings. L'objectif étant écologique, l'aspect financier qu'un moyen (ou une contrainte) pour y parvenir. Les actions menées par la SEMIS permettront d'améliorer la performance environnementale et énergétique du patrimoine immobilier confié par la commune à la SEMIS.

En parallèle de la mise au point de ce document cadre, un projet avant-gardiste a été initié afin de décarboner massivement les activités de la SEMIS et d'être moins sensible aux fluctuations du coût de l'énergie. Il consiste à développer une constellation de centrales photovoltaïques qui permettront à la SEMIS et à la commune des Saintes Maries de la Mer de disposer en autoconsommation collective d'un parc photovoltaïque d'une puissance d'environ 2 MWc et de produire autant d'énergie qu'elle n'en consomme. L'installation des panneaux photovoltaïques en autoconsommation se fera sur la majeure partie de nos bâtiments et espaces compatibles dans une stratégie de maximisation de la valorisation du potentiel photovoltaïque des toitures et autres surfaces à équiper. Cela dans un contexte complexe à plusieurs titres : zones naturelles, site ABF, consommation fluctuante au cours de l'année, structures des bâtis non prévues pour cet usage, ... Les études ne se sont pas limitées aux toitures les mieux exposées ou aux bâtis les plus adaptés. Dans la limite du bon sens, il est donc prévu d'équiper les ouvrages ne présentant pas un potentiel optimum pour un développeur privé classique qui ne rechercherait qu'une rentabilité (financière) de court terme.

D'autres actions sont d'ores et déjà engagées par la SEMIS comme l'achat de véhicules électriques, la plantation d'espèces endémiques dans les 2 campings, la responsabilisation de l'ensemble du personnel de la SEMIS par la déclinaison d'une politique qualité environnement ambitieuse et d'une charte d'engagements en matière de sobriété énergétique, le tri sélectif sur l'ensemble des sites et la mise en place d'une démarche d'économie circulaire, le relamping en LED, l'installation de douches intelligentes, le calorifugeage des canalisations d'eau et de chauffage de tous les mobil-homes et des sanitaires des campings, ...

Port Gardian est certifié « Ports Propres » depuis 2014, et vise la certification « Ports Propres Actifs en Biodiversité » en 2023. Il s'est engagé dans la gestion raisonnée des déchets et le développement de biohuts (nurseries artificielles pour poissons) afin de favoriser la biodiversité et de consolider le cycle naturel marin.

En projet pour 2023/2024 :

- L'équipement des sanitaires de la Capitainerie et des bornes de raccordement à l'eau de Port Gardian par un système de gestion intelligente des points d'eau (réduction de la quantité d'eau et de la durée d'usage, mise en place d'un système de bracelet RFID, compteur et suivi en temps réel des consommations, ...)
- L'équipement du point d'eau de l'aire de camping-cars par un système de gestion intelligente (réduction de la quantité d'eau et de la durée d'usage, compteur et suivi en temps réel des consommations, ...)
- La récupération et le traitement des eaux des piscines des 2 campings (environ 150 m³ rejetés par jour en été)
- La mise en place d'espaces de tri pour les services de la SEMIS dans les zones techniques des 2 campings (cartons, gros DEEE, ...)

Nos engagements sont de façon non limitative :

- Gérer l'ensemble des sites de façon à être en conformité avec la réglementation en vigueur
- Communiquer, échanger, débattre et coconstruire les actions de demain avec l'ensemble des acteurs du port
- Associer étroitement les usagers et partenaires de nos sites
- Déterminer, limiter et évaluer toute incidence significative des activités sur l'environnement
- Responsabiliser l'ensemble du personnel de la SEMIS et de ses partenaires pour la protection de l'environnement
- Améliorer de façon continue nos performances environnementales par la mise en place d'un plan d'actions ambitieux
- Etablir et mener à son terme une feuille de route à l'horizon de 5 ans pour la transition écologique et énergétique des équipements touristiques gérés par la SEMIS
- Poursuivre la démarche de certification et de labélisation des activités de la SEMIS afin de challenger nos propositions

Par ces actions émergera un nouveau type de touriste « écoacteur » et « écoresponsable ». Nos activités sont implantées dans une zone protégée, il est important de mobiliser et faire participer les visiteurs au respect de l'environnement et de ses ressources naturelles finies. Pour ce faire, ils seront sensibilisés en collaboration avec des associations et partenaires (parc ornithologique, parc naturel régional de Camargue, Ecocean, ADDEC, Association Wings of Ocean, CESTMED, ...).

Ensemble, plus loin, plus forts : ce projet commun à l'ensemble des collaborateurs et partenaires de la SEMIS ne sera possible qu'avec la mobilisation de tous. La SEMIS durablement mobilisée pour un tourisme soucieux de son environnement au cœur du Parc Naturel Régional de Camargue !

Christelle AILLET

Maire des Saintes Maries de la mer
Présidente Directrice Générale de la SEMIS
Vice-Présidente du Parc Naturel Régional de Camargue



Nicolas FORTUIT

Directeur Général Délégué de la SEMIS



SEMIS 13460 Saintes Maries de la Mer
TOURISME LA CAMARGUE Tél. : 04 90 97 88 77
semis@saintesmaries.com